

Image not found or type unknown



## garantie décennale construction

Par **censvillas**, le **13/08/2010** à **06:40**

Bonjour,

j'ai acheté une maison en 2004. Je viens de constater que ma fosse septique ne fonctionne plus. J'ai contacté l'assurance de l'entreprise en charge de la garantie décennale . Celle ci me demande une facture ou un document prouvant que l'entreprise qui a construit la maison a bien posée la fosse.

Je voudrais savoir si la fourniture de ce document est indispensable pour faire fonctionner la garantie.

Merci d'avance pour les réponses.